

Venir à l'unité



Accès transport

- **RER** : ligne **A** (arrêt **Sucy-en-Brie** ou arrêt **Champigny-sur-Marne** ou **Noisy-le-Grand**) ou ligne **E** (arrêt **Villiers-sur-Marne/Le Plessis**)
- **Bus** : ligne **2** (arrêt **Église**) ou ligne **7** (arrêt **Hôpital des Murets**) ou ligne **207** (arrêt **Hôpital des Murets**)
- **Par la route** : **A4** direction Paris-Reims (sortie vers A5 direction Troyes, puis sortie 17a Champigny-sur-Marne, direction Paris par la RN4, puis La-Queue-en-Brie)



Retrouvez l'unité Nadja sur www.ch-les-murets.com/USLD/2/25

Unité d'hospitalisation gérontopsychiatrique de longue durée

Unité Nadja

Centre Hospitalier
les Murets
17, rue du Général Leclerc
94510 La Queue-en-Brie

Secrétariat :
Tél. : 01 45 93 75 64
Fax : 01 45 93 71 87

secretariat.usld@ght94.n.fr

Pôle 94G04



www.ch-les-murets.com/

Missions

- L'unité Nadja dispose de 43 lits et accueille, au sein de ses locaux, des **patients âgés souffrant de pathologie psychiatrique stabilisée**.
- Avec son accord, chaque patient est **accompagné de manière personnalisée** dans son projet d'admission future en maison de retraite.
- L'**accompagnement** est d'ordre médical, psychiatrique et gériatrique, psychologique, soignant et social.

●●● Pour qui ?

- L'unité Nadja accueille des **patients âgés souffrant de pathologie psychiatrique stabilisée** ne relevant plus de soins en unité de psychiatrie aiguë mais dont l'autonomie globale ne permet plus le retour ou le maintien au domicile.



●●● L'offre de soins

Les soins

- projet de soin individualisé, psychiatrique et gériatrique,
- activités, sorties et ateliers thérapeutiques,
- réunions soignants-soignés,
- soins et activités proposés sur le site des Murets :
 - soins à médiation animale,
 - soins dentaires, diététiques et de pédicurie,
 - soins en addictologie,
 - accès à l'espace sportif et culturel Utopia,
 - cafétéria, salon de coiffure.

Partenariat

- Le service instaure, au travers d'actions de liaison et de processus spécifiques d'admission et de sortie des patients, une **relation de confiance mutuelle** permettant un partenariat avec les structures d'amont (services de psychiatrie...) et les structures médico-sociales d'aval (EHPAD...), au bénéfice des patients.
- Le séjour du patient dans notre structure s'inscrit alors dans un *continuum* entre l'hospitalisation en service de psychiatrie aiguë et le séjour en maison de retraite.

●●● Comment ?

- Chaque **demande d'admission fait l'objet d'un avis** lors de la commission d'admission mensuelle.

●●● Une équipe pluridisciplinaire

Composition de l'équipe

- médecin
- aides-soignants
- agents de service hospitalier
- cadre de santé
- assistante sociale
- psychologue
- kinésithérapeute
- infirmiers
- secrétaire